



## COMITÉ DIRECTEUR

**Réunion du 14 mai 2025**

### Présents :

- Mme Nicole ISAC
- Mmes Christine FACHAN - Marie Claude TARTAS
- MM. Gérard ARBERET - Jean-Patrick BOUCHEDE - Mohamed EL MAADIOUI - Robert ISAC
- Christophe MANO - Claude SAMMARTANO - Laurent TAULEIGNE - Philippe URBAN

### Excusés :

- Mme Jessica SALLES
- MM. Hubert FORESTIER - Jean Bernard ABRADOR - Etienne SALLES

## 1 – Informations diverses

### 1-1 National :

- Mise en place du Conseil Consultatif
- Création d'une ligue 3 professionnelle en 2026/2027.
- Présentation du budget FFF
- Situation du Football professionnel
- Modification des textes (AG FFF)

### 1-2 Régional :

- Nouveau CTR à la LFO
- Discussions fonctionnement des territoires

## **2 – Achats dotations**

Comme chaque année, le District remettra à l'Assemblée Générale des dotations à tous les clubs. Celles-ci sont déterminées en fonction des équipes évoluant dans nos différentes compétitions.

## **3– Demandes de subvention**

- ✚ UNAF : refus cette saison par manque d'informations conséquentes (pas de compte rendu administratif ni financier).
- ✚ Pitch garçons (Lourdes) filles (TPF) : A titre exceptionnel le Comité Directeur accorde une subvention de 700 euros aux deux clubs pour leur participation à la journée Pitch Régionale.

## **4 – Planning de fin de saison**

Les différentes finales des coupes et challenges auront lieu à partir du 24 mai 2025.

Les membres du Comité Directeur sont invités en fonction de leur emploi du temps à assister à ces différentes manifestations.

## **5 – Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie**

L'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie aura lieu le samedi 28 juin 2025 à Carcassonne.

## **6 – Assemblée Générale du District**

L'Assemblée Générale du District se déroulera au club house du stade de football de Séméac le samedi 21 juin 2025 à 9h30.

## **7 – Embauche d'un Conseiller Technique en Arbitrage (CTA)**

La Fédération propose aux districts, l'embauche du conseiller technique en arbitrage. Son emploi du temps pourrait être partagé par deux ou trois districts.

Sa mission consiste à recruter et fidéliser des arbitres, mais il ne participe pas au fonctionnement de la CDA.

Le Comité Directeur n'est pas favorable pour ce type de recrutement, car il serait une charge pour les clubs dans les années à venir. Ce projet possède beaucoup trop d'incertitudes notamment en matière de fonctionnement.

## **8 – Projet de construction de 2 terrains synthétiques de foot à 5**

Au cours de la saison prochaine le District souhaite construire deux terrains synthétiques de Foot à 5 pour développer les nouvelles pratiques.

Notre technicien trouve le projet très intéressant car il permettrait à toutes les catégories et notamment chez les jeunes de découvrir les nouvelles pratiques du Football pour progresser dans la discipline.

Le Comité Directeur est favorable à ce projet.

Vote : Contre (1) - et Pour (10)

## **9 – Arbitrage**

Mohamed EL MAADIOU fait le compte rendu sur la formation continue des arbitres.

Suite aux attentes exprimées par les clubs sur le niveau d'arbitrage, jugé parfois insuffisamment homogène, le District a mis en place cette deuxième partie de saison un programme de formation continue des arbitres, avec un triple objectif :

- 1- Remettre à niveau les connaissances et les pratiques.
- 2- Uniformiser les décisions et les comportements (cohésion du corps arbitral).
- 3- Développer une meilleure compréhension des situations de jeu.

Le tout sous une ligne directrice : « Former aujourd'hui, arbitrer mieux demain ».

### **Conclusion et perspectives :**

Ce programme a permis de faire prendre conscience aux arbitres que ces formations sont utiles dans leur fonction.

Le rôle des formateurs était avant tout de les sensibiliser à l'importance de la formation continue pour les arbitres, mais aussi pour la qualité des matchs.

Cette dynamique ne doit pas s'arrêter là. Dès la saison prochaine, il sera mis en place des recyclages structurés articulés autour de deux axes :

- 1- **Le physique** : un test physique obligatoire adapté. **Un minimum requis pour être désigné.**
- 2- **La formation continue** : Chaque arbitre devra valider sa participation à des séances d'apprentissage et de perfectionnement **pour pouvoir continuer à être désigné.**

**Notre volonté est claire :**

Accompagner, responsabiliser et élever le niveau de nos arbitres, pour répondre aux attentes du terrain, des clubs et du District.

**10 – Féminines**

Christophe MANO fait le compte rendu du Football Féminin pour la saison écoulée.

La pratique féminine se structure et se développe dans toutes les catégories.

Même si aujourd'hui nous ne sommes pas encore en capacité d'organiser des championnats, trente-deux équipes ont participé à diverses compétitions départementales, territoriales ou régionales.

Huit équipes supplémentaires ont été enregistrées cette saison.

**Faits marquants :**

- En sénières à 11, FC Lourdes XI est qualifié pour la finale de la coupe du District 31 et le Tarbes Pyrénées a perdu les play-offs d'accession R2.
- Les U15 du BOVG ont atteint les demi-finales de la coupe d'Occitanie Féminine.
- Le Tarbes Pyrénées Football s'est qualifié pour disputer le Festival régional PITCH Féminin.

Tous ces résultats démontrent une progression de la pratique féminine dans notre département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

**Le Secrétaire Général**



**Robert ISAC**